



Face à la crise du coronavirus, où sont les mesures concrètes face aux enjeux de justice sociale ?

Communiqué 12 mars 2020

Ce 12 mars, Emmanuel Macron a cherché à gagner du temps et obtenir un moment de répit politique face à l'aggravation de la crise sanitaire liée au Covid-19. Il n'a pourtant mis sur la table aucune mesure précise et chiffrée, notamment pour résoudre la crise de l'hôpital public et satisfaire les revendications des personnels hospitaliers mobilisés depuis des mois. Face à la gravité de la crise sanitaire, doublée désormais d'une déstabilisation boursière de grande ampleur, les annonces en matière sociale et économique sont tout aussi floues alors qu'Emmanuel Macron aurait dû annoncer des mesures d'ampleur, précises et chiffrées.

C'est un président largement déconsidéré qui a appelé l'unité nationale et à la solidarité. Lorsque l'urgence est la crise sanitaire, il faut effectivement se protéger et protéger la collectivité. Les risques liés à la diffusion du Covid-19 ne doivent pas être minimisés au prétexte d'une vulnérabilité qui se réduirait aux plus âgés ou aux personnes fragiles : ce sont nos amis, nos parents ou grands-parents. La réduction des risques est une responsabilité de toutes.

Ce même esprit de responsabilité devrait animer Emmanuel Macron et son gouvernement. Eux qui ont cru bon en début d'épidémie de convoquer un conseil des ministres déclenchant le 49.3 en urgence sur le projet de loi sur les retraites, doivent immédiatement, au nom même de cet esprit de responsabilité, suspendre le processus législatif sur la réforme des retraites, comme les organisations syndicales l'ont réclamé.

Les personnels hospitaliers, en première ligne face à la crise sanitaire, n'attendent pas du chef de l'État une reconnaissance dans les mots, mais de voir leurs revendications satisfaites dans les plus brefs délais. Or, Emmanuel Macron n'a fait aucune proposition concrète en la matière : aucun chiffre, aucune mesure précise pour débloquer de nouveaux financements ou de nouvelles places ou services, alors que notre système de santé, notamment hospitalier a été mis à mal par des années de casse, aucune prime exceptionnelle alors que les personnels sont totalement mobilisés pour faire face à l'épidémie. Emmanuel Macron a évoqué la nécessité de « libérer des lits », mais il est urgent d'ouvrir de nouveaux lits. Au-delà des moyens propres aux hôpitaux, il faut distribuer à la population des masques et gel anti-bactérien.

Emmanuel Macron annonce enfin la fermeture de tous les établissements scolaires (crèches, écoles, collèges, lycées et universités) dès lundi « jusqu'à nouvel ordre » mais n'est pas en mesure de garantir que les frais de garde d'enfants seront couverts, ni l'intégralité des salaires des parents garantis, en renvoyant leur mise en œuvre concrète à plus tard.

La gravité de la crise sanitaire et l'approfondissement de la crise financière exigent une série de mesures sociales d'urgence, qui n'ont pas été annoncées ce soir. La mise en oeuvre de la réforme de l'assurance chômage, et notamment son volet qui doit entrer en application le 1^{er} avril, vont générer une double réduction, terrible, des droits et des indemnités pour des centaines de milliers de chômeur.ses. Elle doit immédiatement être annulée. De même, le chômage technique va être généralisé : il aurait fallu que le Président de la République annonce un maintien intégral des salaires. Les salarié.es potentiellement exposé.es au risque doivent se voir garantir un droit de retrait.

Les mal logés et sans logis sont en première ligne, susceptibles d'être durement affectés si l'épidémie gagne du terrain. Des mesures d'urgence doivent être appliquées, au-delà du prolongement de la trêve hivernale : réquisition des logements vacants, moratoire sur la baisse des aides au logement, sur les coupures d'énergie et d'eau, etc.

En matière économique, les mesures d'urgence doivent en priorité aller aux entreprises sous-traitantes et aux PME, qui sont en général les premières victimes des contractions subites de l'activité, afin d'assurer aux salariés de ces entreprises le maintien de leurs emplois et de leurs salaires.

Alors que deux krachs boursiers viennent de se dérouler coup sur coup, le jeu de ping-pong entre la BCE et les États-membres, qui se renvoient la responsabilité d'une réponse économique appropriée en pointant leurs insuffisances réciproques, comme l'a fait Emmanuel Macron ce jeudi 12 mars, est proprement irresponsable. Il est urgent que les États de l'UE, plutôt que prendre des mesures unilatérales, proposent un front uni, une solidarité entre pays - comme ça aurait du être le cas avec l'Italie - et des mesures sanitaires, économiques et financières qui soient à la hauteur des enjeux.

Dans cette optique, face à Donald Trump qui prend des mesures unilatérales discutables, la Commission européenne doit immédiatement cesser de négocier un accord commercial annoncé pour la semaine prochaine (le 18 mars) : l'urgence est de résoudre la crise sanitaire et de limiter autant que faire se peut les conséquences sociales, pas d'approfondir la mondialisation néolibérale en accédant aux exigences de l'hôte de la Maison-Blanche.

Enfin, puisque Emmanuel Macron a renvoyé au gouvernement la mise en oeuvre de nombre de ses déclarations restées générales, Attac France appelle à faire preuve de la plus grande vigilance vis-à-vis de la façon dont ces engagements seront mis en oeuvre.

Attac France
21 ter rue Voltaire
> 75011 PARIS
> France
